

Questions au Feuilleton

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je tiens tout d'abord à dire, au nom du Nouveau parti démocratique, que nous avons beaucoup de respect pour le député de Lincoln (M. Mackasey) pour le travail qu'il effectue ici même depuis des années. Même s'il nous arrive parfois d'adopter des positions diamétralement opposées, nous n'avons jamais mis en doute son intégrité ni son respect absolu du Règlement de la Chambre.

C'est pourquoi nous avons écouté avec grand plaisir ce que le député avait à dire et pris connaissance de sa motion qui réfute catégoriquement les accusations en question—accusations graves s'il en fut—qui, comme il l'a dit, portent atteinte à la réputation de tous les députés et qui non seulement induisent le public en erreur, mais sont de plus sans aucun fondement, comme il l'a déclaré.

A première vue, nous sommes d'accord pour qu'un comité soit saisi de la question, et après avoir entendu le chef de l'opposition officielle parler et avoir constaté que le député de Lincoln est lui-même disposé à ce que l'on reporte à demain l'étude de la motion, je suis favorable avec une telle proposition. Elle va nous permettre d'avoir des discussions officieuses à ce sujet. De cette façon, nous respecterions la volonté du député de Lincoln qui veut que le problème soit étalé au grand jour là où il se doit, à savoir ici même à la Chambre des communes.

Pour conclure, je tiens à répéter, au nom de mes collègues, que non seulement nous avons écouté attentivement ce que le député avait à dire, mais que par ailleurs nous sommes sincèrement convaincus qu'il dit la vérité et que la preuve va en être faite.

Mme le Président: Je pense qu'il est clair pour les députés que le député de Lincoln a simplement donné préavis de son intention de présenter sa motion. Officiellement, la Chambre n'a pas été saisie d'une motion de renvoi de la question devant le comité permanent des privilèges et des élections. Il ne sera possible de présenter la motion que si j'en viens à la conclusion qu'il y a eu effectivement violation manifeste d'un privilège du député. Suivant les conseils des députés qui sont intervenus et étant donné qu'il va me falloir un certain temps pour étudier la question, je réserve donc ma décision. Je ne peux vous promettre que je serai en mesure demain de rendre une décision, mais je vais tâcher de faire aussi vite que possible.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, si la question n° 4430 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

[Français]

Mme le Président: La Chambre désire-t-elle que la question n° 4430 soit réputée transformée en ordre de dépôt?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES RETOMBÉES DE L'AIDE ACCORDÉE À DES PAYS POUR L'EXPLORATION DU PÉTROLE ET DU GAZ

Question n° 4430—M. Mazankowski:

Pour chaque programme d'aide aux pays étrangers pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz financés par Petro-Canada International ou par l'ACDI, a) quels biens et services canadiens ont été achetés par le pays étranger et à quel prix, b) combien de Canadiens ont été embauchés pour ce projet, c) combien d'années-personnes d'emploi a-t-on accordées à des Canadiens, d) quelle était la ventilation par profession des Canadiens employés?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. McKinnon: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je veux demander au secrétaire parlementaire s'il est en mesure de me dire quand je peux compter obtenir une réponse à la question n° 4336 marquée d'un astérisque consignée au *Feuilleton* le 19 mai. Il y est question d'un cas de traitement injuste apparemment infligé à un ancien lieutenant, Geoff Wright, qui faisait partie de l'armée régulière, mais qu'on a licencié et qu'on refuse d'admettre dans la réserve.

M. Peterson: Madame le Président, en toute franchise, je ne sais nullement où en sont la question et la réponse, mais je tenterai de me renseigner et je communiquerai avec le député aussi rapidement que possible.

M. Stevens: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Comme nous avons un nouveau secrétaire parlementaire suppléant, je me demande si je pourrais lui signaler qu'on n'a pas encore répondu à la question n° 2042 inscrite au *Feuilleton* le 29 janvier 1981, c'est-à-dire il y a plus de deux ans, dans laquelle je demandais simplement quel était le coût global de la tournée mondiale du premier ministre à la fin de 1980-1981. Comme le secrétaire parlementaire suppléant le sait, hier soir encore, le ministre des Finances nous a assuré au comité qu'il présidait qu'on allait répondre promptement à toute question que nous inscririons au *Feuilleton*. Je sais que le gouvernement doit être fort désireux de répondre à ces questions. Pourquoi n'a-t-il pas répondu à celle-là?

M. Peterson: Madame le Président, je regrette vivement que nous ne soyons pas en mesure de répondre à toutes les questions que posent les députés d'en face. Je suppose que nous devons nous demander parfois si on doit s'attendre dans toutes les circonstances à ce que nous répondions avec célérité et exactitude à toutes les questions qui sont posées.

Des voix: Oh, oh!

M. Peterson: Je voudrais vous faire remarquer que nous avons répondu jusqu'à maintenant à 3,974 questions, ce qui représente 83.9 p. 100 de toutes les questions qui ont été posées au gouvernement. Ce n'est pas mal. Nous nous rendons tous compte que pour répondre à ces questions il faut beaucoup de recherches, beaucoup d'étude et beaucoup de temps au personnel des divers ministères. Le fait est que l'on a répondu à 3,974 questions jusqu'à maintenant, et nous savons tous ce que cela a pu coûter aux contribuables canadiens.